Insee Analyses
Centre-Val de Loire

N° 22
Mars 2016

Les activités culturelles en Centre-Val de Loire : un potentiel d'emploi

Le Centre-Val de Loire est doté d'un patrimoine historique très riche, mais la culture s'exprime aussi par les arts visuels, le spectacle vivant… Près de 11 500 établissements, totalisant plus de 16 000 emplois, y exercent leur activité dans les secteurs culturels. Les effectifs employés augmentent ces dernières années et les créations d'entreprises sont dynamiques dans ce domaine. Le niveau de diplôme des personnes exerçant ces activités est élevé. Cependant, certains emplois s'avèrent fragiles : le recours au temps partiel ou aux contrats précaires est fréquent.

Caroline Métois

En Centre-Val de Loire, comme à l'échelle nationale, la culture est un secteur économique à part entière. Si elle permet de renforcer l'identité régionale et la visibilité du territoire, elle s'intègre aussi dans les politiques de développement économique et d'aménagement du territoire. Elle se compose d'activités très diversifiées, tel le patrimoine, la presse ou le spectacle vivant et de professions variées : professeurs de musique, photographes… Afin de mesurer l'impact du champ culturel, des acteurs publics régionaux intervenant sur le sujet ont souhaité un état des lieux permettant de déterminer les atouts et les fragilités de la région. Ce diagnostic doit faciliter l'identification d'actions possibles. Une meilleure connaissance des établissements et de l'emploi est une première étape de compréhension.

L'économie culturelle, selon le champ défini par le ministère de la Culture *(définitions)*, peut s'appréhender, soit par les secteurs d'activité, soit par les professions. Si 16 000 emplois sont dénombrés dans les établissements culturels de la région, 14 000 personnes exercent une profession culturelle en Centre-Val de Loire *(figure 1)*. Au croisement de ces deux analyses, près de 7 000 personnes occupent une profession culturelle dans un établissement culturel.

1 Répartition de l'emploi selon l'approche

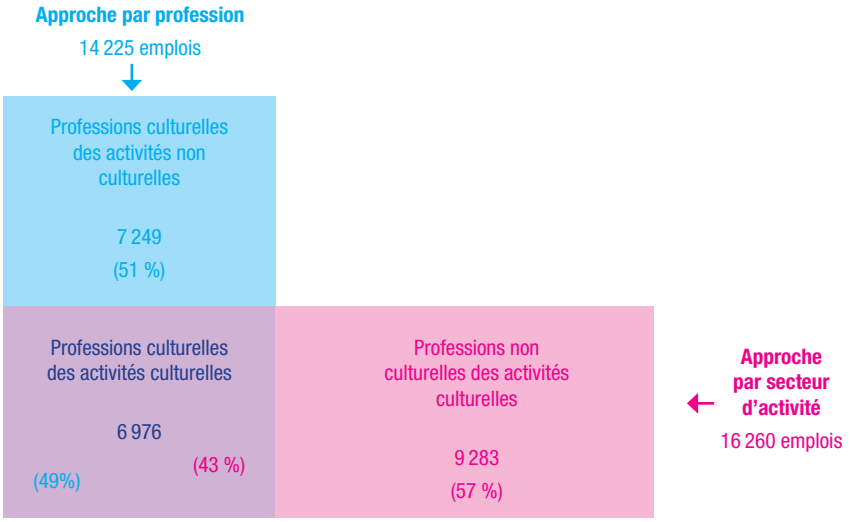

Note de lecture : sur les 14 225 personnes exerçant une profession culturelle, 7 249 l'exercent dans un établissement n'appartenant pas au secteur de la culture, soit 51 %, 6 976 le font au sein d'établissements ayant une activité culturelle, soit 49 %.
Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation complémentaire (au lieu de travail)

La moitié des établissements dans les arts visuels

En 2013, dans la région, près de 11 500 établissements exercent leur activité dans le champ culturel, soit 5,5 % des établissements régionaux. Les trois quarts sont des entreprises individuelles. Le Centre-Val de Loire concentre 4,3 % des établissements culturels de la France de province.

Deux secteurs prédominent dans le domaine de la culture, dans la région comme en France de province *(figure 2)*. Les arts visuels (la création artistique, les activités photographiques, les activités spécialisées de design) représentent près de la moitié des établissements, dont 2 000 dans la création artistique relevant des arts plastiques. Avec près d'un établissement sur cinq, le secteur du spectacle vivant (arts du spectacle vivant, services techniques de l'image et du son, gestion des salles de spectacle) est également très présent.

Près de 10 % des établissements de gestion des sites et des monuments historiques de la France de province sont implantés dans la région. En effet, avec 2 676 monuments historiques, le Centre-Val de Loire est riche d'un patrimoine historique, naturel et culturel (châteaux de la Loire, Val de Loire patrimoine mondial de l'Unesco…).
Par ailleurs, le domaine de la culture est dynamique puisque, en 2014, 951 entreprises se sont créées, soit 6,1 % des créations d'entreprises régionales. Plus de trois créations sur quatre se font sous le statut d'auto-entrepreneur, quel que soit le secteur d'activité.

Si les créations d'entreprises culturelles se réalisent le plus souvent dans le secteur des arts visuels, avec plus de quatre sur dix en 2014, leur part a tendance à décroître depuis 2009.

Les entreprises créées dans ce champ sont assez fragiles. Le taux de survie à trois ans des entreprises culturelles est inférieur de cinq points à la moyenne régionale.

Une très large majorité d'établissements sans salarié

La nature des activités exercées conduit la plupart des établissements culturels à n'avoir aucun salarié (87 %). Le secteur du patrimoine se distingue avec près de 65 % des établissements ayant au moins un salarié. En outre, très peu d'établissements emploient plus de vingt salariés (1 %), principalement dans les activités de spectacle vivant, du patrimoine et de publicité. La quasi-totalité des établissements des arts visuels, essentiellement des entreprises individuelles, n'en a pas.

Plus de 16 000 emplois dans les activités culturelles

Avec plus de 16 000 actifs, le poids de la culture dans l'emploi de la région est de 1,6 %, autant que les industries chimique, cosmétique et pharmaceutique réunies. Cette part est légèrement inférieure à celle de la France de province (1,9 %). Ainsi, la région concentre 4,4 % des emplois culturels de cette dernière. Alors que l'emploi régional diminue entre 2007 et 2012, celui de la culture augmente, mais de façon plus limitée qu'en France de province (3,1 % contre 4,8 %). Comme ailleurs, en Centre-Val de Loire, les emplois culturels se trouvent principalement dans les territoires urbains. À elles seules, les aires urbaines de Tours (28 %) et d'Orléans (19 %) totalisent près de la moitié des emplois culturels de la région.

La répartition des emplois est plus homogène entre les secteurs d'activité que celle des établissements. Les activités de spectacle vivant représentent le premier employeur culturel régional, dans une proportion moindre qu'en France de province. L'architecture et l'audiovisuel-multimédia sont également moins présents en Centre-Val de Loire.
En revanche, le patrimoine est une activité surreprésentée dans la région, notamment du fait de la forte présence d'emplois liés à la gestion des monuments historiques *(figure 3)*.

Les activités connexes du commerce (vente de livres, journaux, enregistrements musicaux et vidéo) regroupent 13,3 % des emplois culturels. Les trois quarts sont portés par le commerce de détail de journaux et de papeterie, part supérieure à la France de province.

Des emplois plus souvent précaires

La part des non-salariés dans l'emploi culturel a augmenté de trois points en cinq ans pour atteindre trois emplois sur dix en 2012, soit trois fois plus que dans l'emploi

2 Répartition des établissements et effectifs des activités culturelles en Centre-Val de Loire

nombre, %

Activités culturelles	Établissements			Emplois	
	nombre	part	*dont établissements employeurs*	effectifs	part
Arts visuels	5 339	46,4	*2,0*	2 127	13,1
Spectacle vivant	2 060	17,9	*16,0*	2 869	17,6
Audiovisuel-multimédia	503	4,4	*24,3*	1 166	7,2
Édition écrite	364	3,2	*31,3*	1 792	11,0
Patrimoine	172	1,5	*64,0*	1 576	9,7
Enseignement culturel	676	5,9	*9,8*	737	4,5
Architecture	833	7,2	*28,3*	1 442	8,9
Publicité	583	5,1	*30,9*	2 033	12,5
Commerce	518	4,5	*45,2*	2 169	13,3
Traduction-interprétation	447	3,9	*2,9*	350	2,2
Ensemble	**11 495**	**100,0**	***13,1***	**16 260**	**100,0**

Sources : Insee, Clap 2013, Recensement de la population 2012, exploitation complémentaire (au lieu de travail)

Encadré partenaire

La culture, vecteur de développement économique

Dans un contexte économique difficile, le Conseil économique, social et environnemental de la région Centre-Val de Loire a souhaité engager une étude pour tenter de mesurer le poids économique direct et indirect que représente la culture. Au-delà de son apport sociétal et de l'enrichissement individuel qui en découle, il s'agissait de voir en quoi la culture est créatrice de richesses, d'emplois et d'activités pour le territoire régional.
Afin de disposer d'éléments de référence, un partenariat a été noué avec l'Insee. Le Ceser a été rejoint dans cette volonté par le Conseil régional et Culture O Centre. Le Ceser s'appuiera sur ces données pour réaliser un rapport qui sera présenté et diffusé fin 2016.

3 Le patrimoine, une spécificité régionale en Centre-Val de Loire

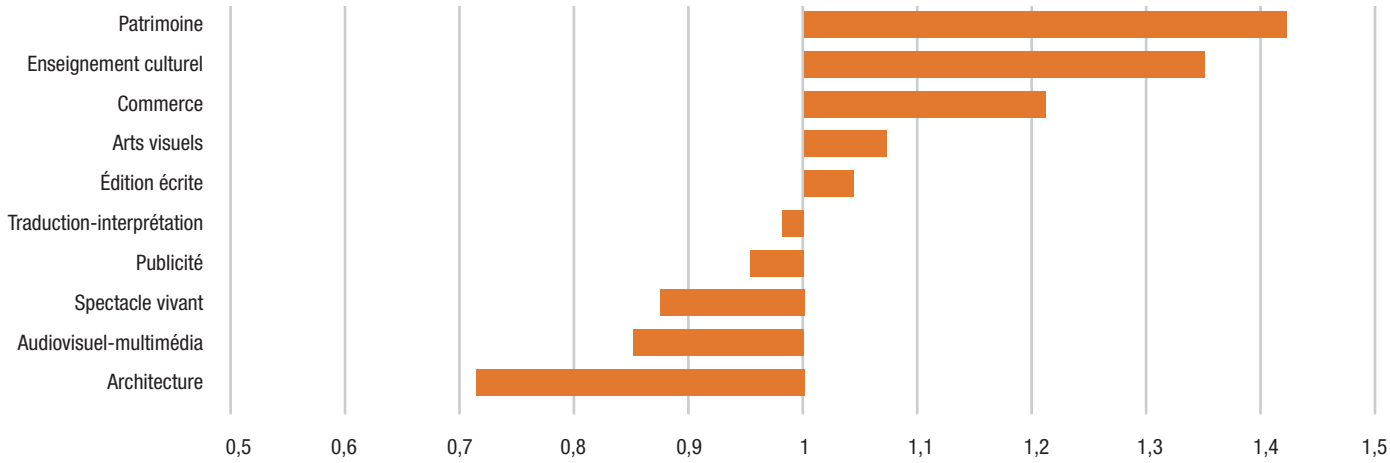

Note de lecture : un indice de spécificité est le rapport entre la part de l'emploi du secteur en région Centre-Val de Loire et la part de l'emploi de ce même secteur en France de province. Lorsque l'indice est supérieur à 1, le secteur est surreprésenté dans la région, s'il est égal à 1 la représentation du secteur est la même qu'au niveau national.
Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation complémentaire (au lieu de travail)

régional. Cette part dépasse un emploi sur deux dans les activités d'art visuel et de traduction-interprétation *(figure 4)*. En revanche, dans le secteur du patrimoine, la quasi-totalité sont salariés. L'audiovisuel-multimédia regroupe aussi une très forte majorité d'emplois salariés.

Le temps partiel est une autre caractéristique de l'emploi culturel. En effet, un emploi culturel sur quatre est à temps partiel contre un emploi régional sur sept. Il est encore plus répandu dans l'enseignement culturel et le spectacle vivant. À l'inverse, il l'est moins dans l'architecture.

Le recours à des contrats précaires (intérim, emplois aidés, contrats à durée déterminée d'usage dans le cadre du régime de l'intermittence) est également plus fréquent : 22 % contre 15 % tous secteurs confondus. C'est le cas de près de la moitié des emplois du spectacle vivant, un tiers pour l'enseignement culturel, trois sur dix pour les arts visuels.

Des personnes plus diplômées dans les activités culturelles

Près de la moitié des personnes exerçant leur activité dans une entreprise culturelle sont diplômées du supérieur, soit quinze points de plus que pour l'ensemble des actifs de la région. Là encore, il existe de fortes disparités entre les secteurs. Par nature, la traduction-interprétation et l'architecture concentrent la population la plus fortement diplômée. À l'opposé, le niveau est moins élevé dans la publicité et les activités culturelles du commerce.

Si les activités de traduction-interprétation, de commerce et de patrimoine sont très majoritairement féminines, la parité est mieux respectée dans les autres secteurs. À l'inverse, celles d'audiovisuel-multimédia, d'architecture et de spectacle vivant sont plus masculines.

Un tiers des emplois est occupé par des personnes de 50 ans et plus. En partie en lien avec un départ à la retraite plus tardif, 41 % des non-salariés ont plus de 50 ans. La formation étant généralement longue, les secteurs de la traduction-interprétation, des arts visuels, de l'édition écrite et de

4 Les emplois non salariés particulièrement présents dans les arts visuels

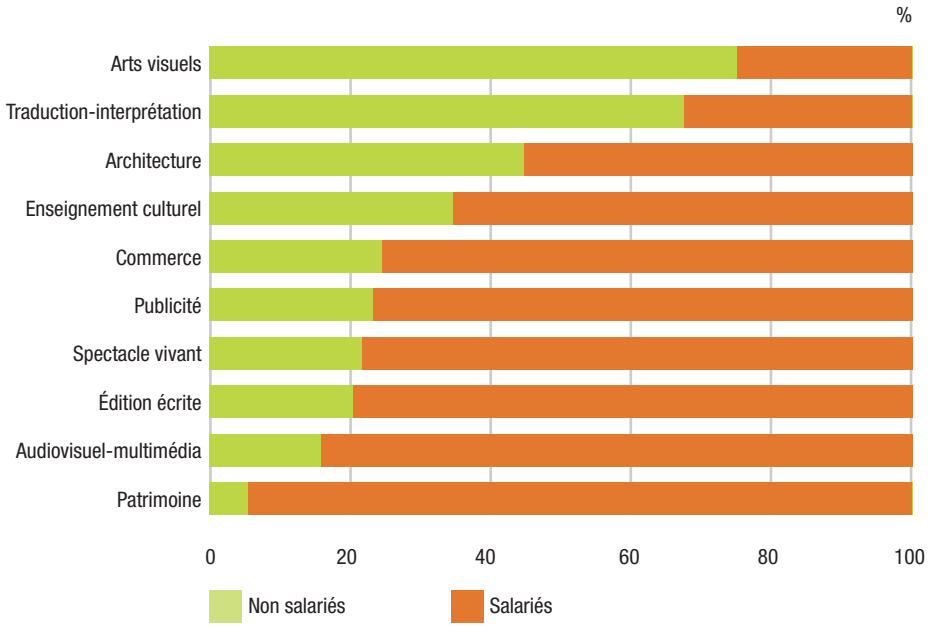

Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation complémentaire (au lieu de travail)

l'architecture enregistrent les parts de seniors les plus élevées. A contrario, les personnes employées dans les activités du spectacle vivant, de l'audiovisuel-multimédia et de la publicité sont plus jeunes.

Les professions des arts visuels et du spectacle, principales sources d'emploi

En Centre-Val de Loire, plus de 14 000 personnes exercent une profession culturelle *(définitions)*, que ce soit ou non dans un secteur culturel. En effet, ce champ s'analyse aussi au travers des professions qu'occupent les individus : professions des arts visuels et des métiers d'art, du spectacle, de la conservation du patrimoine, professions littéraires, architectes ou professeurs d'art (hors établissements scolaires). Cette analyse conforte les constats en matière d'emploi issus de l'approche selon les secteurs d'activité. Ainsi, les professions des arts visuels et des métiers d'art et celles du spectacle concentrent deux tiers des professions culturelles de la région, part similaire à celle de la France de province. Certaines sont surreprésentées dans la région : métiers d'art, professeurs d'art, cadres et techniciens de la documentation et de la conservation.

Les principales caractéristiques des professions exercées sont proches de celles des emplois dans les activités culturelles : de nombreux emplois non-salariés, un recours accentué au temps partiel et à des emplois précaires. Toutefois, la présence masculine est plus marquée, notamment parmi les professionnels du spectacle et les architectes.

Dans la culture, les métiers sont qualifiés, occupés dans six cas sur dix par des cadres et des cadres supérieurs. Ceci est particulièrement vrai pour les professions du spectacle. Les emplois dans les arts visuels sont plus souvent des professions intermédiaires. Les ouvriers du domaine de la culture exercent majoritairement dans les métiers d'art.

Les cadres des professions culturelles sont moins souvent diplômés du supérieur que l'ensemble des cadres travaillant en région. À l'opposé, les ouvriers sont davantage diplômés.

Parmi les résidents du Centre-Val de Loire exerçant une profession culturelle, la plupart le font dans la région. Cependant, la proximité et l'attractivité parisienne expliquent que plus d'un actif de la région sur dix ayant une profession culturelle travaille en Île-de-France. Ce sont principalement des professionnels du spectacle et des arts visuels. Sur l'ensemble des actifs occupés du Centre-val de Loire, seuls 6,5 % ont un emploi en région parisienne. ◆

Le halo de la culture en Centre-Val de Loire

La nomenclature établie au niveau européen, qui permet de définir le cœur de la culture, n'appréhende pas certains secteurs d'activité pouvant être considérés comme entrant dans un champ élargi du domaine culturel. En Centre-Val de Loire, les activités d'édition et de presse (imprimerie de journaux, activité de pré-presse), des franges du patrimoine (gestion des jardins botaniques et zoologiques, des réserves naturelles) ainsi que celles d'édition de logiciels sont pourvoyeuses d'emplois.

Ce halo regroupe 1 200 établissements et 2 500 emplois. Les activités de pré-presse concentrent à la fois de nombreux établissements et emplois. La fabrication d'articles de bijouterie fantaisie est également très présente en termes d'établissements. La région se caractérise aussi par un nombre important d'emplois dans l'édition de logiciels.

Si certaines caractéristiques de ces secteurs d'activité sont proches de celles du cœur de la culture (proportion importante d'établissements sans salarié, de nombreuses entreprises individuelles, un niveau de diplôme élevé), d'autres sont plus spécifiques. Ainsi, l'emploi est plus masculin, avec une part élevée d'emplois salariés. Par ailleurs, ces secteurs ont moins recours au temps partiel et aux formes précaires d'emplois.

Définitions

Les nomenclatures utilisées sont celles recommandées par le département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture.

Deux approches sont mobilisées dans l'étude :

– les activités culturelles extraites de la nomenclature d'activités française de 2008, NAF rev.2. Elles comprennent les activités relatives aux secteurs des arts visuels, du spectacle vivant, ainsi que l'architecture, l'audiovisuel-multimédia, l'édition écrite (livre et presse), le patrimoine, l'enseignement culturel, la publicité, les activités du commerce connexes aux activités culturelles et la traduction-interprétation.
Toutefois, les établissements de l'École nationale supérieure d'art de Bourges, l'École supérieure des beaux-arts de Tours-Angers-Le Mans, l'École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois, l'École municipale des beaux-arts de Châteauroux et l'École supérieure d'arts et de design d'Orléans, classés dans l'activité d'enseignement supérieur (8542Z) ne sont pas pris en compte dans cette approche.

– les professions culturelles extraites de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles : professions des arts visuels et des métiers d'art, du spectacle, de la conservation du patrimoine, professions littéraires, architectes ou professeurs d'art (hors établissements scolaires).

Insee Centre-Val de Loire
131 rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1
Directeur de la publication :
Jean-Michel Quellec
Chef de projet :
Pascale Casamayou
Rédactrice en chef :
Annie Clerzau
Relations médias :
medias-centre@insee.fr
ISSN 2416-9471
@Insee 2016

Bibliographie

- Le spectacle vivant : un atout pour les emplois culturels de Midi-Pyrénées, *Insee Analyses Midi-Pyrénées* n° 30, novembre 2015.
- Portrait statistique de la culture en Picardie, *Insee Dossier Picardie* n° 7, juin 2015.
- La Picardie : un riche potentiel pour un secteur culturel peu développé, *Insee Analyses Picardie* n° 10, mai 2015.
- Les activités culturelles et créatives en Poitou-Charentes : des atouts historiques et des secteurs en développement, *Insee Analyses Poitou-Charentes* n° 3, septembre 2014.

Insee
Mesurer pour comprendre